



**ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY**

Secretariat
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الافريقية
السكرتاريه
ص. ب. ٣٢٤٣

**ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAINNE**

Secretariat
B. P. 3243

اديس ابابا * * *

Conseil des Ministres
Trente-Sixième Session Ordinaire
Addis-Abéba, Février 1980

CH/1081 (XXXVI)

DEMANDE DE SUBVENTION PRESENTEE PAR
L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT EN AFRIQUE DES SCIENCES DE
L'AGRICULTURE



CM1081

MICROFICHE

ASSOCIATION FOR THE ADVANCEMENT
OF AGRICULTURAL SCIENCES
IN AFRICA

ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT
EN AFRIQUE DES SCIENCES
DE L'AGRICULTURE

Le 11 Avril 1980

Mr. P. Aholou
Directeur du Département des Finances
Organisation de l'Unité Africaine
Addis Abeba,
Ethiopie.

Mr. Aholou

DEMANDE DE SUBVENTION

PROGRAMME D'ACTIVITES 1981/82 DE L'AAASA

J'ai le plaisir d'accuser réception de votre lettre REF: N°. 038/SC/DF/80, datée du 10 Mars 1980 au sujet de notre demande de subvention auprès de l'Organisation de l'Unité Africaine pour l'exercice financier 1981/82.

L'AAASA a été créée en 1968 en tant que organisation Internationale professionnelle pour promouvoir l'agriculture dans toute l'Afrique. Dans le continent c'est la seule organisation panafricaine qui regroupe des experts à titre personnel et des instituts de recherche agricole. Ses membres viennent de 35 pays Africains et de 25 pays non-africains. Elle est membre des Organisations non-gouvernementales (ONG) des Nations Unies depuis 1970.

L'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) a accordé le statut d'observateur à l'AAASA en 1976 et l'organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) lui a accordé un statut spécial de Consultant en 1978.

En sa qualité de porte-parole pour l'Avancement des Sciences de l'Agriculture en Afrique, l'AAASA constitue une tribune où les experts africains en agriculture peuvent partager et échanger leurs connaissances et leurs expériences. A cette fin, l'AAASA organise des conférences, des ateliers, des séminaires et public (Journal Scientifique, Rapports, Newsletter et Bulletins Techniques spéciaux). Les membres de l'AAASA participent également à la mise au point de Matériels pour des Etudes ponctuelles des cas dans le cadre de certains problèmes pertinents au développement rural.

L'octroi de subventions par l'OUA en 1977/78, 1978/79, 1979/80 et 1980/81 a grandement aidé les activités de l'Association. Nous n'avons pas encore reçu la subvention pour l'année 1980/81. Celle de 1979/80 (55.000 dollars E.U) a été utilisée comme suit :

- i) Une somme de 15.000 dollars E.U a été utilisée pour l'Atelier AAASA sur " La Mécanisation Appropriée des petites Exploitations en Afrique " qui a eu lieu à Nairobi Kenya du 28 Janvier au 1 Février 1980.
- ii) Une somme de 25.000 Dollars E.U a été dépensée pour la préparation, la rédaction, l'impression et la distribution des publications de l'Association et d'autre matériel de documentation.
- iii) Une somme de 15.000 Dollars E.U a été dépensée pour financer les frais courants du Secrétariat.

Puisque les activités de l'AAASA ont beaucoup aidé les experts en agriculture en facilitant les contacts personnels et les échanges dans le domaine de l'expérience professionnelle, l'Association recherche l'appui matériel et moral des organisations et gouvernements africains. Dans le cadre de nos activités pour 1981/82 nous avons prévu la 4e conférence Générale de l'AAASA qui aura pour thème : l'utilisation de la Science et de la Technologie pour le développement de l'Agriculture en Afrique. Les participants à cette conférence seront surtout des chercheurs africains, des décideurs et des responsables de l'encadrement. En espérant que l'OUA reconnaitra le rôle important que joue l'AAASA dans la promotion et le développement de l'Agriculture en Afrique, je vous soumetts par la présente au nom du Comité Exécutif de l'Association, une demande pour une subvention de 200.000 Dollars E.U. pour l'année 1981/82 qui sera dépensée comme suit :

i) 4e Conférence Générale	\$ 60.000
ii) Compte-rendu de la 4e Conférence Générale	20.000
iii) Un atelier	50.000
iv) Frais Administratifs de l'AAASA	33.000
v) Publications régulières	30.000
vi) Synthèse de toutes les recommandations	7.000

\$200.000

La Subvention de 40.000 Dollars E.U pour l'année 1980/81 que nous n'avons pas encore reçue sera dépensée de la façon suivante :

- i) Atelier sur l'utilisation des déchets de
de l'Agriculture, de la Forêt et de la pêche,
prévu à Douala, Cameroun \$ 15.000
- ii) Rapport de l'Atelier de Nairobi sur la
Mécanisation Appropriée des petites ex-
ploitations en Afrique et de l'Atelier
Douala. 15.000
- iii) Publications régulières. 2.000
- iv) Frais administratifs 8.000

\$ E.U 40.000

Pour votre information, je joins à la présente quelques documents sur l'AAASA. Je joins également le Rapport de l'Association des Vérificateurs pour la période 1978/79. Il nous plaît de vous assurer que les activités de l'Association entrent dans le cadre des objectifs et des buts de la charte de l'OUA. Je suis donc pleinement convaincu que notre demande sera favorablement examinée.

Dans l'attente d'une suite diligente et tout en vous remerciant d'avance pour votre aimable attention et votre appui continu, je vous prie de croire à mes sentiments distingués.

Signé
R.O. Adegboye (prof.)
Secrétaire Général Administratif
par interim.

P.J.

- Ampliations : Son Excellence Prof. Abdel Akher
Président/AAASA

Mr. J.M. Ojal
Vice Président / AAASA

Prof. A. L. Ndiaye
Trésorier Hon. /AAASA.

ATELIER AAASA SUR LES TECHNIQUES APPROPRIÉES POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRI-
CULTURE EN AFRIQUE.

Thème C - "Utilisation des déchets de l'agriculture, de la forêt et de la pêche"

Justification :

Dans toute l'Afrique, des déchets énormes provenant de l'agriculture, de la transformation agro-industrielle sont en général sous-utilisés. Le Programme de l'atelier va porter sur la situation et les moyens d'encourager des études et la mise au point de Techniques pour l'utilisation économique des déchets de l'agriculture en Afrique.

Objectif :

Il vise à servir de forum pour recueillir, discuter, promouvoir et diffuser des connaissances biologiques, chimiques et physiques qui pourraient être utiles pour l'utilisation des déchets de l'agriculture et pour leur transformation en énergie, engrais, aliments pour les animaux, pour les hommes et pour toute autre utilisation bénéfique que l'on peut en faire.

Lieu : Douala, Cameroun

Date : Août 1980

Langues : Anglais et Français

Sujets :

Séance I. Examen des éléments qui favorisent et de ceux qui entravent l'utilisation des déchets en Afrique.

- Estimation des déchets disponibles
- Les implications pour l'environnement
- Les facteurs socio-économiques.

Séance II L'utilisation des déchets, Matériaux de Construction

- Traitement mécanique, biologique et chimique des déchets de la ferme.
- Aliments des animaux et/ou éléments entrant dans la composition de ces aliments.
- Source d'énergie.

Séance III. Approche intégrée pour l'utilisation des déchets

- Au niveau du foyer
- Au niveau du village
- Au niveau de la communauté.

Séance IV. Lutte contre la pollution.

- Traitements pour éviter la pollution et d'autres effets indésirables sur l'environnement
- Aspects de la technologie de l'évacuation des déchets
- La salubrité de l'environnement et son impact sur l'agriculture moderne.

Pour de plus amples informations veuillez écrire à l'adresse suivante :

The Administrative Secretary General
AAASA
P. O. Box 30087
Addis Ababa, Ethiopia.

ou

AAASA Branch Office
Management Committee
P. O. Box 2880
Dakar, Senegal.

L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT EN AFRIQUE DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE
ET
L'ACADEMIE NATIONALE KENYANNE POUR L'AVANCEMENT DES ARTS ET DES SCIENCES (KNAAAS)
EN COLLABORATION AVEC
LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE, REPUBLIQUE DU KENYA

Recommandations faites par les participants à l'Atelier sur la Mécanisation
Appropriée des petites exploitations en Afrique, Nairobi, Kenya (28 Janvier
au 1er Février 1980).

OBJECTIFS DU SYMPOSIUM

1. Fournir une tribune aux chercheurs, aux opérateurs techniques et aux décideurs afin qu'ils puissent discuter des informations les plus récentes concernant les problèmes tels qu'ils se posent dans le cadre social et physique existant.
2. Discuter de nouvelles technologies pour la mécanisation effective des petites exploitations.
3. Faire le point de la science et de la technologie ainsi que de la mise au point de la mécanisation des petites exploitations en tenant compte de l'effectivité économique, la simplicité, les possibilités de fabrication locale ainsi que la possibilité d'amélioration.
4. Faire des recommandations à transmettre aux agences gouvernementales compétentes, aux organisations internationales et aux planificateurs qui s'intéressent à ce domaine afin de leur donner les informations de base nécessaires leur permettant d'élaborer un plan d'action adéquat qui puisse être mis en oeuvre, particulièrement dans la région africaine.

MOTION DE REMERCIEMENTS

Nous, participants au Symposium AAASA/KNAAAS sur la Mécanisation Appropriée des petites Exploitations en Afrique, réunis dans ce magnifique Kenyatta Conférence Centre à Nairobi, exprimons notre profonde gratitude au Gouvernement de la République du Kenya non seulement d'avoir abrité ce symposium, mais aussi pour les excellentes facilités mises à notre disposition qui ont contribué immensément au succès du Symposium.

En outre, nous remercions les organisations suivantes qui ont beaucoup contribué au succès du Symposium : l'Institut d'Agriculture du Canada/l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), la Ford Foundation; l'Agence Allemande pour la Coopération Technique (GTZ), l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), l'Agence Suédoise pour la Coopération en matière de Recherche (SAREC) et l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID).

RECOMMANDATIONS

Les participants, après plusieurs jours de débats sur les problèmes relatifs à la mécanisation appropriée des petites exploitations en Afrique ont recommandé ce qui suit :

A. Aux différents gouvernements africains :

1. Etant donné la situation ambivalente dans laquelle se trouvent les communautés urbaines et rurales du continent, il est nécessaire de faire preuve d'une plus grande volonté politique et d'une plus grande motivation pour un développement rural intégré et en particulier faciliter l'obtention et encourager l'utilisation de la mécanisation appropriée des petites exploitations en Afrique.
2. Que les systèmes d'éducation des pays africains soient restructurés à tous les niveaux et rendus plus judicieux et fonctionnels pour le développement et la modernisation de l'agriculture, en particulier dans le domaine de l'amélioration de la mécanisation de l'agriculture.
3. Réalisant la nécessité de sensibiliser les petits exploitants à l'utilisation et à l'entretien de l'équipement approprié pour leurs fermes, il faudrait intensifier les programmes de formation organisés à leur intention.
4. Etant donné qu'un des principaux obstacles est le financement ils (les gouvernements) devraient se considérer comme les partenaires des fermiers en bloquant les prix au détail du matériel fermier et en utilisant au mieux les crédits pour financer l'acquisition, l'utilisation et l'entretien du petit matériel agricole.

5. Considérant qu'il y a des avantages énormes à en tirer, l'élevage et l'agriculture devraient là où cela est possible être associés à l'avantage mutuel des deux systèmes.
6. Etant donné l'augmentation des prix de l'énergie conventionnelle, les sources d'énergie de rechange notamment l'énergie solaire et la biomasse doivent être considérées comme étant des sources d'énergie importantes et fiables pour les petites fermes en Afrique et les programmes nécessaires de recherche et de mise au point doivent être appuyés ;
7. Reconnaissant que tous les trois niveaux de mécanisation à savoir les outils manuels, l'équipement tiré par des animaux ou par des tracteurs ont leur place dans les divers systèmes culturels, le choix spécifique du niveau de mécanisation doit être fait en tenant compte des conditions socio-économiques et écologiques ainsi que de politiques clairement définies ;
8. Etant donné la diversité des conditions écologiques, nous recommandons vivement que les fermiers soient formés à reconnaître l'importance des sols, les changements du temps, les diverses cultures, les habitudes de croissance des cultures et l'utilisation des engrais dans leur relation avec l'utilisation des divers types de matériel agricole ;
9. Pour une mécanisation améliorée et effective des petites exploitations, il faudrait encourager les paysans à s'organiser en coopératives polyvalentes ;
10. Etant donné que les innovations en matière de matériel fermier n'ont pas beaucoup été acceptées, les instituts locaux de recherche et de fabrication doivent être sérieusement épaulés. En particulier, il est nécessaire d'identifier d'urgence la source d'énergie adéquate ainsi que les machines nécessaires à cet effet ;

11. Les divers contacts avec les agences donatrices nationales et internationales pour l'introduction et l'expansion de la mécanisation agricole doivent être canalisés et organisés par des Conseils ou tout autre organisme qui puisse déterminer et élaborer des politiques claires de mécanisation,
12. Afin de réduire les prix et éviter le double emploi des efforts, les instituts chargés de la mise au point de l'équipement agricole doivent élaborer sans retard un système d'échange d'idées, d'expériences et de personnel ;

B. Aux divers Gouvernements Africains, à l'OUA, aux Agences donatrices, à la CEA, au Centre Africain pour la Science et la Technologie et à l'AAASA :

Afin de concevoir et de fabriquer efficacement l'équipement agricole adéquat pour les petites exploitations en Afrique, les problèmes des paysans doivent être définis dans leur environnement social, économique et culturel spécifique. A cet égard il est instamment recommandé qu'un Comité Consultatif pluridisciplinaire soit urgemment mis sur pied au niveau national.

ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES AGRICOLES EN AFRIQUE

RAPPORT DE COMPTE RECETTES ET DEPENSES

30 JUIN 1979

Bureaux à Addis Abeba, Beyrouth, le Caire, Amman, Damas, Tripoli, Benghazi
Tunis, Alger, Casablanca, Bagdad, Koweït, Bahreïn, Abou Dhabi,
Dubai, Dhahran, Khoubar, Dammam

Correspondants : Etats-Unis, Europe, Asie et Japon

N A W A R & Co .

Experts Comptables.

Associés :

Prof. Y. Nawar - B Com F.C.A.. F.T.I.I..M.E.S.A.A.

M. SOLIMAN - B Com., F.C.A..M.E.S.A.A.

Bureau à Addis Abeba :
Ras Desta Dantew Avenue.
Boite Postale N° 3349
Téléphone N° 44 77 11
Adresse Télégraphique
NAWACOM

Bureaux : Addis Abéba, Beyrouth, Alexandrie, Amman, Damas, Tripoli, Benghazi,
Tunis, Alger, Casablanca, Bagdad, Koweït, Abou Dhabi, Doha, Dhahran,
Khoubar, Dammam, Riyad, Djedda, Sanaa, Taiz, Hodeïda, Aden, Khartoum,
Port Soudan.

Correspondants Etats-Unis d'Amérique, Europe, Asie et Japon.

N A W A R & Co.
Experts Comptables.

Associés

Prof. Y. Nawar B. Com ; F.C.A..F.T.F.I. M.E.S.A.A.
M Soliman B.Com F.C.A.. M.E.S.A.A.

Bureau à Addis Abebe
Ras Desta Dantew Avenue
Boite Postale N° 3349
Tel. N° 44 77 11
Adresse Télégraphique
NANACOM

26 Novembre 1979

Au Professeur Bakir A. Oteifa
Secrétaire Général Administratif
de l'Association pour l'avancement
des Sciences Agricoles en Afrique
(AASAA) Addis Abéba.

Confidentiel.

Monsieur, le Secrétaire Général Administratif

Comptes de l'AASAA
Pour l'exercice ayant pris fin le 30 Juin 1979

Introduction

Il nous est agréable, de porter à votre connaissance que, conformément aux vœux exprimés dans votre lettre en date du 14 Juin 1979, nous avons pu mener à bien la seconde mission de vérification des comptes de l'AASAA durant l'exercice qui a pris fin le 30 Juin 1979. Nous sommes par conséquent très heureux de vous présenter ci-après, le rapport que nous a inspiré la dite mission.

Nous avons procédé à l'examen du compte recettes et dépenses de l'exercice qui a pris fin le 30 Juin 1979 et que l'on trouvera en annexe du présent document. Nous avons, en outre, procédé à toutes les vérifications des pièces comptables que nous avons estimé nécessaires pour nous permettre de formuler notre opinion au sujet dudit compte.

Conformément à la méthode de présentation des rapports suggérée l'année précédente, vous trouverez ci-joint, les états relatifs à l'année que nous avons examiné :

1. Le Compte recettes et dépenses

2. Un état détaillé du budget des recettes et les sommes effectivement reçues réparties par postes budgétaires.

3. Un état détaillé du budget des dépenses et les sommes effectivement reçues réparties par postes budgétaires.

A l'issue de cette vérification de comptes, notre opinion, qui figure à la fin du présent rapport, sera exclusivement axée sur le "Compte Recettes et Dépenses". Elle ne portera pas sur le projet de position des comptes financiers qui sera traité sous le titre "Questions d'ordre Général"

Pour faciliter l'évaluation des états financiers nous avons pris soin de faire figurer à côté des montants en Birrs Ethiopiens, monnaie qu'utilise l'AASAA pour ses comptes, l'équivalent en dollars E.U.

REMARQUES SUR LE COMPTE RECETTES ET DEPENSESI RECETTESI. Revenus.

Nous tenons à préciser que les sommes figurant à cette rubrique représentent uniquement les entrées de caisse effectuées durant l'année en cours d'examen, réparties par postes budgétaires, à l'exclusion des revenus échus au cours de l'année. A cet égard, nous vous prions de vous référer à l'état pertinent annexé au présent document.

a) Côtisations et abonnements - 36.085 Birrs

Les vérifications auxquelles nous avons procédé font apparaître que les entrées de caisse inscrites à ce poste ont été effectuées non seulement pour l'année en cours, mais aussi pour les années antérieures et à venir.

Ces entrées de caisse incluent la somme de 47.396 couronnes suisses soit l'équivalent de 22.936 birrs versés à titre gracieux par la SAREC (Organisme Suédois de Coopération avec les Pays en Développement pour la Recherche).

b) Dons Africains - 113.850 birrs

Cette somme constitue au cours de l'année le seul don reçu de l'organisation de l'Unité Africaine (OUA). Nous avons reçu confirmation du montant de ce don, directement du Secrétariat de l'OUA.

c) Dons - 390.140 birrs

Les détails, en ce qui concerne ce poste, figurent sur l'état relatif au budget des recettes annexé à ce document. Les sommes relatives aux dons reçus nous ont été directement confirmées par les différentes institutions qui en ont été les auteurs.

Il convient de noter qu'il n'est nulle part spécifié sur l'état relatif au budget des recettes, que la SAREC a effectué un versement. Ceci s'explique par le fait que la SAREC a exprimé le souhait d'être considéré comme un bienfaiteur et non comme un donateur. La somme reçue de l'institution a donc été classée dans la rubrique "Côtisations et Abonnements" citée plus haut.

En vue de faciliter le suivi des engagements pris par les différents donateurs, nous recommandons la tenue d'un registre à cet effet.

Autres Recettes :

a) Recettes diverses - 7008 Birrs

Cette somme inclut 4.904 Birrs représentant un remboursement effectué par la British Overseas Development Administration (O.D.M) au titre de coûts de billets d'avion de participants à la troisième Conférence tenue au Nigéria en Avril 1978. Ce poste inclut également des recettes provenant de la vente de différentes publications.

b) Avances de Salaires au Personnel - 1.271 Birrs

Cette somme représente le paiement par le personnel des sommes qui lui avaient été avancées et qui n'avaient pas encore été remboursées à la fin de l'année précédente.

II DEPENSES

L'état qui figure en annexe montre le budget et les dépenses effectuées. Il convient de noter, cependant, que les dépenses indiquées sur l'état mis en annexe ne devraient pas être considérées comme des dépenses effectuées au titre de l'année en cours d'examen, à cause des raisons évoquées ci-après :

- a) La méthode comptable adoptée par l'AASAA est principalement basée sur la comptabilité de caisse. Le passif dont il est possible de connaître le montant est enregistré dans les livres comptables avant la clôture finale.
- b) Les dépenses comptant pour l'année (ou les années) précédente(s) sont effectuées ou comptabilisées sur la base de pièces justificatives.

On trouvera ci-dessous des cas qu'il nous a été donné de rencontrer au cours des vérifications auxquelles nous avons procédé concernant certains chapitres budgétaires :

- Dépenses au titre des Publications

Celles-ci incluent la somme de 5.175 birrs qui représente une partie des coûts de publication, relatifs aux activités du Groupe de Travail sur les "Ressources Génétiques des Plantes en Afrique" qui se sont déroulées à Ibadan Nigéria, en Janvier 1978.

- Travaux Pratiques et Séminaires:

La somme de 18.000 birrs, soit le coût de publications relatives aux travaux du Groupe de travail sur la recherche agricole tenus à Nairobi en Juin 1977, est inscrite à ce poste qui a été inséré dans les livres comptables en Avril 1979 après réception de factures pro-forma provenant d'imprimeurs.

- c) La somme de 5614,53 birrs représentant le coût de billets d'avions, payée directement par l'Institut canadien à des participants aux travaux du séminaire tenu à Addis Abeba en Mai 1979 n'apparaît pas dans les comptes.

2) En cours de la Dette (Créancier)

- a) Pour le compte de l'année 78/79

	<u>Birrs</u>
Ethiopian Airlines	25.606,20
United Printers	14.980,00
Intérêts	1.270,00
	<hr/>
	41.856,20

Les sommes figurant ci-dessus ont été comptabilisées avant la clôture des comptes sur la base du coût de billets (i) d'avions délivrés et utilisés par des participants au séminaire qui s'est tenu à Addis Abeba (ii) du coût de la publication des volumes n°1 et 2 du Journal et (iii) des coûts estimatifs du téléphone, de l'électricité, et de l'eau pour les mois d'Avril, Mai et Juin.

- b) Pour le compte de l'année précédente (des années précédentes): Zéro
Tous les arriérés de l'année précédente ayant été réglés ou soldés au cours de l'année en cours d'examen, l'exercice 1979-80 ne comporte aucune dette provenant de l'année précédente.

Cependant, sur la base des méthodes comptables adoptées par l'AASAA et mentionnées au n° (1) (a) ci-dessus, il faudra s'attendre à la présentation de factures impayées datant de l'année dernière.

Par conséquent, dès que le montant de ces dettes sera connu il faudra en procéder à la comptabilisation. Ces dettes sont représentées par les coûts des publications portant sur le séminaire relatif à (i) la recherche en Afrique sur la Génétique des Plantes, tenu à Ibadan, en Janvier 1978, (ii) le séminaire sur les Technologies propres à promouvoir le développement agricole en Afrique, tenu à Addis Abeba en mai 1979 et (iii) l'annuaire des membres de l'AASAA

Pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise à l'avenir, et pour améliorer les méthodes comptables jusqu'ici utilisées, nous suggérons que des efforts soient faits dans le sens de l'adoption d'une comptabilité à base annuelle en ce qui concerne les dépenses. Nous suggérons également que les dettes indéterminées mais prévues soient comptabilisées sur la base de montants estimatifs, avant l'arrêt des comptes.

Comme on l'a indiqué dans la note n° 2 relative aux comptes Recettes et Dépenses, les livres comptables montrent des comptes en suspens supplémentaires lesquels ont été reportés de l'année précédente à l'année en cours :

	<u>Montants en Birrs</u>
i) Sous-commission des Finances (3e Conférence Générale)	14.344,67
ii) Retraits bancaires non identifiés	2.599,20
iii) Coûts de billets d'avion non utilisés	4.282,40
Moins : somme due à Ethiopian Airlines	(4.282,40)
	<hr/> 16.943,87

- i) i) Ce montant représente l'équivalent du solde de 4331,12 Nairas Nigériens provenant des fonds reçus de la sous-commission des Finances de la 3e Conférence Générale tenue l'année dernière au Nigeria, fonds qui avaient été alloués pour couvrir les dépenses effectuées au titre de la Conférence.
- ii) L'équivalent de 705.00 Nairas figurant sur le relevé de compte bancaire de la Cooperative Bank Ltd, Ibadan au titre de retraits. En raison du manque d'informations sur lesdits retraits, ces sommes ont été maintenues en suspens.
- iii) Cette somme constitue le solde du coût total des billets d'avion non utilisés. Le montant de ces billets délivrés par Ethiopian Airlines au cours de l'année précédente 13.398,80 Birrs. Ils avaient été achetés au titre de la 3e Conférence Générale mais ont dû être maintenus en suspens en attendant la présentation des reçus de 3 participants désignés, prouvant que les billets ont été utilisés.

Autres Dépenses

a) Avances au Personnel - 690 birrs

Cette somme représente le solde d'avances faites à deux membres du personnel lesquelles n'avaient pas été remboursées à la fin de l'exercice

b) Comptes en suspens - 5.175 birrs

Il s'agit de l'équivalent de 2.500 dollars E.U. transférés en Janvier 1979 au bureau régional aux fins de dépôt dans le nouveau compte bancaire ouvert à la Société Générale de Banques au Sénégal afin de couvrir des dépenses effectuées à la requête dudit bureau régional.

Etant donné que le bureau de Dakar n'a transmis ni le relevé de compte bancaire ni les pièces justificatives relatives aux dépenses effectuées, la somme transférée a dû être maintenue en suspens pour compensation ultérieure.

Nous tenons à préciser, par ailleurs, qu'un relevé officieux reçu du bureau de Dakar fait mention d'un premier solde libellé en Francs C.F.A. d'un montant de 386921 qui vient s'ajouter au transfert indiqué ci-dessus.

Il n'était pas possible non plus, de faire figurer ledit solde dans les livres comptables de l'AASAA en raison de l'absence de pièces justificatives.

Nous recommandons, par conséquent, qu'à l'avenir les mesures nécessaires soient prises en ce qui concerne les comptes du bureau de Dakar et qu'en ce qui concerne la méthode utilisée pour rendre compte des opérations comptables, des systèmes de contrôle appropriés soient dès à présent mis en place pour éviter la répétition des situations confuses.

Nous recommandons, en outre, que des efforts réels soient faits en vue de soldes tous les comptes en suspens au cours de l'exercice 1979/1980.

3. SOLDES REPORTES.

On trouvera les détails sur le compte Recettes et Dépenses annexé au présent document. Les sommes dues à la Commercial Bank of Ethiopia ont été vérifiées ou apurées sur la base des relevés bancaires de Juin.

Nous n'avons pas pu cependant, procéder à un apurement des soldes du compte courant de l'association à la Co-operative Bank Ltd en raison de l'absence de relevés bancaires pertinents. Les confirmations reçus de ladite banque montrent une différence de 37,5 Naires soit l'équivalent de 125,36 birrs au sujet de laquelle il nous est impossible de donner des explications.

Nous recommandons, par conséquent, que ladite Co-operative Bank Ltd soit contactée aux fins d'obtention des relevés de comptes et informations nécessaires pour régler les différences et les opérations en suspens mentionnées plus haut.

Nous recommandons de surcroît, que le taux de change du Naira, qui a toujours été utilisé (soit 1 Naira = 3,312 Birr soit révisé afin d'obtenir des soldes équivalents plus réalistes en Birrs ou en dollars E.U.)

QUESTIONS D'ORDRE GENERAL

1 Projet de Position financière

Comme pour l'année précédente nous avons continué d'utiliser la forme de présentation intitulée "Projet de Position Financière" pour être à même de donner des chiffres approximatifs relatifs à la Position Financière de votre Organisation à la date du 30 Juin 1979.

Nous tenons à renouveler les réserves que nous avons formulées l'année dernière en ce qui concerne le bilan mentionné ci-dessus, en ce sens que ledit bilan doit être considéré uniquement comme un projet de bilan puisque la production d'un état des comptes financiers requiert davantage d'efforts et aussi, l'adoption de méthodes et principes comptables différents.

2. Financement.

Nous ne pouvons nous empêcher de réitérer les remarques que nous avons formulées dans notre rapport de l'année dernière, en ce qui concerne la question des sources de financement de votre organisation, à savoir : le compte recettes et dépenses révèle que votre Association est presque tributaire de subventions et de dons.

A notre humble avis, il s'agit là d'une situation financière très aléatoire et nous recommandons par conséquent la recherche d'autres sources de financement plus sûrs et plus permanents.

OPINION

Nous attestons que le compte Recettes et Dépenses de l'Association pour l'Avancement des Sciences Agricoles en Afrique, au cours de l'exercice qui prend fin le 30 Juin 1979, et qu'on trouvera en annexe du présent document est en accord avec les documents comptables qui nous ont été soumis pour examen, et que, sous réserve des observations mentionnées dans ce rapport, l'edit compte présente un tableau fidèle de la position des liquidités de l'Association à la date du 30 Juin 1979.

CONCLUSION.

Pour terminer, nous adressons à tous les membres du personnel de l'Association qui ont bien voulu nous aider au cours de l'exécution de notre mission.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Signé

HAWAR & Co
Experts Comptables.

ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES AGRICOLES EN AFRIQUE
COMPTE RECETTES ET DEPENSES POUR L'EXERCICE PRELIMINANT FIN LE 30 JUIN 1979

CM/1081(XXXVI)
 Annexe II - Page 10

1978 exprimé en birrs	exprimé en birrs	exprimé en dollars E.U.	1978 exprimé en birrs	exprimé en birrs	exprimé en dollars E.U.
	<u>Soldes Reportés</u>			<u>Paiements</u>	
10.032	Liquidités en banque et en caisse	81.807	39.520	(1) Dépenses (voir note 1)	
	Recettes		249.416	-Budget administratif	237.825
	(1) Revenu (voir note 1)		314.740	-Budget programme	147.253
			564.156		385.078
11.705	Cotisations et abonnements	36.035	17.432		
205.506	Dons africains	113.850	55.000	Moins impayés	(59.056)
2 298.606	Subventions	390.140	183.474		325.222
616.367		540.075	260.906	(2) Impayés de l'année (des années) pré- cédente(s)	57.755
	(2) Autres Revenus			Moins sommes en suspens	-
7.710	Divers	7.008	3.386		
-	Avances au personnel	1.271	614		
7.710		8.279	4.000		
			22.959	(3) Autres Dépenses	
				Avances au person- nel	690
			11.271	Comptes en suspens (voir note 2)	5.175
			16.944		
			18.215		
					5.865
					2.83
				<u>Soldes Reportés</u>	
				Λ Ethiopian Bank	
				Compte courant en dollars	230.213
			48.466	Compte courant en birrs	6.923
			29.220	Λ Nigerian Bank	
				Compte d'Épargne en Nairas	2.731
			2.669	Compte courant en Nairas	1.452
			1.452		
			81.807		
			634.109		
					241.319
					630.161
					304.42
<u>634.109</u>		<u>630.161</u>	<u>304.426</u>		

Notes :

- 1) Les détails des recettes et des dépenses au cours de l'exercice figurent sur les Etats mis en annexe.
- 2) Les soldes de l'année dernière concernant les comptes en suspens (nets) sont demeurés inchangés en raison du fait qu'il n'a pas été reçu de pièces comptables justificatives. D'autres montants en suspens s'étant ajoutés aux comptes mentionnés plus haut, au cours de l'année font que le total net des sommes en suspens s'élève, à la date du 30 Juin 1979 à 22.119 birrs (10.000 dollars E.U.)
- 3) L'association a reçu, au cours de l'année, différents montants en nature qu'il est impossible de faire figurer au compte ci-dessus.
- 4) Les taux de change utilisés sont les suivants :
 - a) Un Naira Nigérien = 3,333 Birrs
 - b) Un dollar E.U. = 2,07 Birrs

Signé

Professeur Bakir A. Oteifa
Secrétaire Général Administratif

Sous réserve du rapport
de NAWAR & Co en date du
26 Novembre 1976

ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES AGRICOLES EN AFRIQUE

Etat relatif aux prévisions budgétaires
et aux recettes effectivement recouvrées
au cours de l'exercice ayant pris fin le
30 Juin, 1979

<u>Sommes effectivement</u> <u>recouvrées exprimées</u> <u>en Birrs Eth.</u>		<u>Prévisions</u> <u>Budgétaires</u> <u>en Dollars E.U</u>	<u>Sommes effecti-</u> <u>vement recouvrées</u> <u>en dollars E.U</u>
36.085	Cotisations et abonnements	40.000	17.432
	<u>Dons Africains</u>		
	Gouvernements Africains	15.000	-
113.850	O.U.A.	55.000	55.000
113.850		70.000	55.000
	<u>Subventions</u>		
189.218	US/AID	90.000	91.410
103.500	Fondation Rockefeller	50.000	50.000
62.100	Fondation FORD	30.000	30.000
35.322	AIC/CIDA	35.000	17.064
	SARLEC	35.000	-
390.140		240.000	188.474
540.075	TOTAL	320.000	260.905

ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES AGRICOLES EN AFRIQUE

ETAT RELATIF AUX PREVISIONS BUDGETAIRES ET DEPENSES

EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE AYANT PRIS FIN

LE 30 JUIN 1979.

Montants réels exprimés en birrs Eth.		Prévisions budgétaires réels. expri més en dollars E.U.	Montants réels. expri més en dollars E.U.
A. BUDGET CENTRAL			
I PERSONNEL			
A. Traitements et Indemnités			
68.620	Secrétaire Général Administratif	33.150	33.150
78.765	Autres employés	35.850	38.051
<u>147.385</u>		<u>69.020</u>	<u>71.201</u>
B. Assurance et Prestations sociales			
-	Augmentations annuelles (en sus des traitements indiqués ci-dessus)	-	-
12.042	Pensions et gratifications	6.100	5.819
3.027	Assurance maladie	1.100	1.462
4.442	Assurance-groupe sur la vie du personnel	2.590	2.146
1.649	Frais de voyage au titre des congés dans les foyers	1.500	1.650
-3.416	Indemnités de fonction	1.500	1.650
<u>24.576</u>		<u>12.790</u>	<u>11.872</u>
II FONCTIONNEMENT			
-	Machines, étagères..etc..	5.000	3.757
7.776	Affranchissement, téléphone, télégrammes	5.000	3.757
2.810	Fournitures et matériel de bureau	2.500	1.462
5.595	Fonctionnement des véhicules	1.500	2.703
7.500	Honoraires des vérificateurs externes des comptes	2.000	3.623
340	Eau et électricité	500	164
1.685	Commissions bancaires	1.500	814
1.272	Voyages internationaux	4.000	614
3.622	Frais de transports locaux	1.750	1.750
-	Location des bureaux (gratis) "Gouv. Ethiopien "	Gratuit	-
<u>30.600</u>		<u>23.750</u>	<u>14.782</u>

III REUNIONS OFFICIELLES ET SERVICES DE LIAISON

28.659	Réunions du Comité	15.000	13.845
<u>931</u>	Executif et Sessions adhoc	<u>5.000</u>	<u>450</u>
<u>29.590</u>		<u>20.000</u>	<u>14.295</u>
-	Consultants	12.000	-
<u>5.674</u>	<u>IV PROVISION POUR IMPREVUS</u>	<u>2.500</u>	<u>2.741</u>
<u>237.825</u>	Total Budget Central	<u>140.060</u>	<u>114.891</u>

ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES AGRICOLES EN AFRIQUEETAT RELATIF AUX PREVISIONS BUDGETAIRES ET AUX
DEPENSES EFFECTUEES A LA DATE DU 30 JUIN 1979

<u>Sommes effectivement dépensées en Birrs Eth.</u>		<u>Prévisions budgétaires en dollars E.U.</u>	<u>Montants réels en dollars E.U.</u>
	B. BUDGET PROGRAMME		
30.900	I Publications ordinaires	40.000	14.929
17.689	II Campagne en vue de l'élargissement de la composition	20.000	8.682
71.977	III Réunions scientifiques i.e. Séminaires	30.000	24.732
26.484	IV Etude de cas pratique portant sur le perfectionnement de la Gestion de la Recherche Agricole et sur les besoins en matière de Recherche pour le Développement Rural en Afrique	90.000	12.794
<u>147.253</u>	Total Budget-Programme	<u>180.000</u>	<u>71.137</u>
	RECAPITULATION		
237.825	Budget Central	140.060	114.891
147.253	Budget-Programme	180.000	71.137
<u>385.078</u>	Total Général	<u>320.060</u>	<u>186.028</u>

ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES AGRICOLES EN AFRIQUE

PROJET DE POSITION FINANCIERE

A LA DATE DU 30 JUIN 1979.

	<u>Expr en Birrs</u>	<u>Expr. en Birrs</u>	<u>Expr. en Dollars</u> <u>E.U.</u>
<u>Valeurs immobilisées</u>			
Mobilier et matériel de bureau (voir note)	30.566		14.766
Véhicules automobiles	15.735		7.601
	<u>46.301</u>		<u>22.367</u>
<u>Moins</u> : imputé sur les comptes recettes et dépenses	<u>46.301</u>		<u>22.357</u>
<u>Actif réalisable</u>		Zéro	<u>Zéro</u>
Comptes débiteurs	22.810		11.020
Liquidités en banque	<u>241.319</u>		<u>116.580</u>
	264.129		127.600
<u>Moins</u> : Passif exigible: créanciers	<u>59.856</u>		<u>28.916</u>
<u>Excédents à la date du 30 Juin, 1979</u>		<u>204.273</u>	<u>98.684</u>
		<u>204.273</u>	<u>98.684</u>
Représentés par			
<u>Excédents reportés</u>		42.266	20.420
<u>Excédent annuel</u> :			
Recettes	547.083		264.292
Dépenses	<u>385.078</u>		<u>186.028</u>
		<u>162.005</u>	<u>78.264</u>
		<u>204.272</u>	<u>98.684</u>

Notes : Le poste mobilier et matériel de bureau comprend tous les achats faits depuis la création de l'Association jusqu'à la date du 30 Juin 1979. Les ventes n'ont cependant pas été l'objet de déductions.



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1981-02

Application for Subvention by Association for the Advancement of Agricultural Sciences in Africa

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/9608>

Downloaded from African Union Common Repository